

## Procès-verbal de recevabilité des dossiers de candidature pour les membres de la CPMP pour MTNIMA

Conformément à l'avis d'appel à candidature du 13 /01 /2023 , fixant les modalités de sélection des membres de la CPMP/MTNIMA, la commission désignée s'est réunie le 01 /02/ 2023 pour examiner la recevabilité et l'évaluation de dossiers des candidats sur la base des critères de conformité et de recevabilité mentionnés dans l'avis.

Suite à l'examen de recevabilité et l'évaluation des dossiers, la commission délibère :

- Nombre des candidatures : 11
- Nombre des dossiers recevables : 6
- Nombre des dossiers non recevables : 5

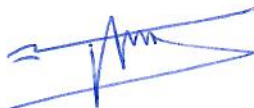
Suite à l'évaluation des qualifications et l'expérience, les dossiers jugés recevable et retenu pour l'entretien oral sont :

N° de Dossier	Nom & Prénoms des candidats	Observation
01	Mansour correra	Retenu
02	Lemina abdellahi benane	Retenue
08	Saleck Sidi Abdallah	Retenu
11	Marieme Abdel vettah	Retenue
05	Maimouna Sidi Boya	Retenue
10	Sidi Ahmed Vall	Retenu

La commission notifiera le candidat retenu pour passer à l'entretien oral le Mardi 07 /02/ 2023 à 10h.

Président

Mr., Sidi Mohamed Abbad



Membre

Mr., Ly Cheikh Oumar Elimane



Membre

Mr., Abdellahi Ahmed Kelly



## Procès-verbal de l'entretien oral des candidats retenus pour la sélection des membres de la CPMP pour MTNIMA

La commission charge de l'évaluation des dossiers des candidats aux postes des membres de la CPMP pour MTNIMA, s'est réunie le 07 /02/ 2023 à 10h dans les locaux de la MTNIMA pour passer l'entretien oral avec les candidats retenus dans la phase de recevabilité et évaluation de dossier.

A l'issus de l'entretien, la commission déclare que les personnes suivantes sont retenues pour les postes des membres de la CPMP pour MTNIMA.

Il s'agit des :

- Mansour correra
- Saleck Sidi Abdallah
- Lemina abdellahi benane
- Marieme Abdel vettah

Président

Mr., Sidi Mohamed Abbad



Membre

Mr., Ly Cheikh Oumar Elimane



Membre

Mr., Abdellahi Ahmed Kelly

